

Zeitschrift: Cahiers du Musée gruérien
Herausgeber: Société des Amis du Musée gruérien
Band: 8 (2011)

Artikel: Yvonne Charrière. La première journaliste en Gruyère
Autor: Julian, Sébastien
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1048136>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Yvonne Charrière. A droite, son ancien ordinateur portable, de marque Tandy 200, utilisé dans les années 1980. L'appareil qui se trouve au premier plan permettait d'envoyer des textes à la rédaction du journal par téléphone.

© Mélanie Rouiller

Yvonne CHARRIÈRE

La première journaliste en Gruyère

Sa signature a ponctué d'innombrables articles, en particulier dans La Liberté, à une époque où la profession de journaliste était essentiellement masculine. Née en 1933, entrée dans le métier par la petite porte en soutien à son mari Pierre, la Gruérienne Yvonne Charrière, devenue Madame Romanens, revient sur son parcours professionnel original.

Comment êtes-vous entrée dans le métier ?

Par hasard ! A dix-sept ans, au terme d'un stage d'été comme aide de bureau à l'Hôpital de Riaz, on m'a proposé de rester. Je m'y plaisais tant que j'ai accepté. D'autant qu'une religieuse avait entrepris de me donner une formation adaptée au milieu hospitalier, « spécialité » qui s'acquerrait sur le tas à l'époque. Cette expérience m'a permis de devenir « la » secrétaire médicale de l'hôpital. En 1962, la naissance de mon deuxième enfant a mis fin à treize ans passés à Riaz. C'est à cette époque-là que je suis entrée à tout petits pas dans le journalisme. Mes confrères masculins m'ont accueillie de manière sympathique.

En quoi consistait votre rôle auprès de votre mari ?

Mon mari, Pierre Charrière, travaillait pour *La Tribune de Lausanne* (devenue *Le Matin*) et *La Feuille d'Avis de Lausanne (24 heures)*, couvrant tout le canton pour ces deux journaux. En son absence, j'assurais la permanence téléphonique, les contacts avec les informateurs, la transmission des documents et toutes sortes de « basses œuvres ». Avant l'arrivée de l'ordinateur, je prenaient en sténo des textes relatant, par exemple, un procès, une séance du Grand Conseil, une conférence de presse que Pierre me dictait par téléphone depuis Fribourg, pour les transmettre par télex à Lausanne. Dans la région, nous étions à l'époque les premiers particuliers à disposer de ce moyen de transmission.

Le premier ordinateur, vous vous en souvenez ?

Bien sûr ! C'était aux environs de 1980, un appareil configuré pour la transmission des textes des correspondants du *Matin* et de *24 heures*. Ce système a définitivement envoyé le télex à la retraite. Plus tard, *La Liberté* m'a dotée d'un Smaky 100, ancêtre des ordinateurs portables, avec un écran minuscule et peu lisible. Je l'utilisais lors de séances en soirée (Conseil général, assemblées communales ou d'associations diverses...). Ces textes, destinés à l'édition du lendemain et calibrés à une dizaine de signes près, devaient impérativement parvenir à *La Liberté* à 23 h 15 au plus tard. C'était donc dans l'urgence.

Une fonction intéressante, mais contraignante ?

Il y eut des situations dans lesquelles planait une certaine méfiance envers les journalistes, qu'ils soient femmes ou hommes. Ainsi, dans une assemblée communale gruérienne, après les délibérations de l'ordre du jour tenues en français, on se mit à parler en patois en abordant une affaire de transaction assez peu orthodoxe. On était certain que la journaliste de *La Liberté* n'en comprendrait pas un traître mot. Erreur, maintenant encore je suis parfaitement une discussion en patois !

Malgré ses exigences et ses contraintes pas toujours compatibles avec la vie de famille, ce métier qui m'envoyait sur les routes de tout le Sud fribourgeois, avec de temps à autre des incursions dans le Pays-d'Enhaut, ne m'a pas trop pesé. Jusqu'à l'adolescence de mes trois enfants, mon bureau était installé à mon domicile bullois et je bénéficiais alors de l'aide de ma maman et d'une jeune fille. Sinon, rien n'aurait été possible. Car, le week-end, dimanche compris, la tradi-

tion voulait que *La Liberté* soit représentée aux célébrations et événements divers. Au retour, la soirée était consacrée aux constats téléphoniques avec les postes de police du canton, hôpitaux, ambulances, pompiers, etc. La loi sur la protection des données était alors dans les limbes et *La Liberté* réservait une place généreuse aux faits divers.

Cela n'a pas dû être facile d'être la première en Gruyère...

Après mon engagement en 1976 par François Gross, inaugurer et faire fonctionner une rédaction de *La Liberté* à Bulle pour le sud du canton fut une aventure dans le fief de *La Gruyère*, le journal de Gérard Glasson. Car l'homme détenait la primauté et le contrôle de quasiment toutes les sources d'information de la région, et il n'entendait pas partager. C'est sur ce terrain-là surtout qu'il fallut batailler. Un rédacteur masculin aurait-il eu la tâche plus facile ? Ce n'est pas sûr.

Quel rôle avez-vous joué lors de l'obtention du suffrage féminin ?

J'ai été active en 1970-1971 dans le groupe gruérien de l'Association cantonale pour le suffrage féminin. C'était bien nécessaire, parce que l'on sentait des résistances... souvent larvées !

Etiez-vous féministe ?

Je préfère dire que j'étais résolue à défendre cette cause. Avec Tutti Kaelin, Cécile Clément, Michèle Pasquier, Hélène Tinguely et bien d'autres, nous avons bien travaillé, malgré de petits moyens. Nos maris nous appuyaient moralement et nous aidaient logistiquement. Pour nous, il s'agissait d'obtenir le plus important : le droit de vote qui ouvrait la porte à tout le reste.



Vous avez vous-même été candidate radicale...

Oui. Une fois, j'ai presque été élue au Conseil général de Bulle, en 1976, pour le premier scrutin local ouvert aux femmes. Il m'a manqué peu de voix. J'en avais reçu beaucoup des autres partis, mais les radicaux n'aimaient pas les femmes!

Et, dès la retraite, vous êtes devenue juge!

Avant de m'intéresser à ce poste au Tribunal de la Gruyère, j'avais couvert plus de cinq cents procès comme journaliste. Particularité: je n'ai pas sollicité l'appui d'un parti politique! Le Collège électoral (Tribunal cantonal et Conseil d'Etat réunis), autorité de nomination, m'a cependant retenue. J'ai beaucoup aimé cette activité non professionnelle, exercée entre 1995 et 2003.

Propos recueillis par Sébastien Julan